

I) Présentation synthétique de l'indicateur 2010

Le Blaireau eurasiens (*Meles meles*), bien que présent sur tout le territoire français, est un animal très discret. Son mode de vie nocturne le rend difficile à observer. Sa présence est suggérée par la découverte de différentes traces et indices d'activité laissés, la nuit, aux abords de son terrier: coulées, empreintes, gros tas de déblais, latrines ou encore fosse de toilette. De fait, l'évaluation des populations de blaireaux et de leur dynamique est seulement possible grâce au suivi régulier de ses terriers. A noter que l'effort de prospection est de plus en plus soutenu chaque année, ce qui induit une augmentation du nombre de terriers répertoriés jusqu'alors inconnus, et ce sur l'ensemble de la région.

L'indicateur M4 a pour objectif de définir le taux d'occupation des terriers suivis. Le taux de dérangement ou de destruction anthropique est également calculé. A partir de 2010, l'ensemble des sites suivis (principaux et secondaires) est utilisé pour le calcul de l'indicateur. De plus, ce nouvel indicateur prend en compte toutes les unités écopaysagères alsaciennes (rappelons que l'indicateur 2005 était basé uniquement sur les complexes principaux localisés en plaine). L'échantillon n'est pas homogène selon les années, car les terriers suivis ne sont pas forcément les mêmes d'une année à l'autre. Cependant, comme le calcul de l'indicateur se base sur une proportion de sites actifs, cette hétérogénéité ne pose pas de réel problème.

Pour comparer les résultats sur le long terme, l'indice a été calculé à la fois selon l'ancienne méthode (année de référence 2005) et la nouvelle (année de référence 2010).

NB : Il est important de signaler qu'en 2011 un important travail a été mené sur la base de données 'blaireau'. Cette dernière a entièrement été ré-actualisée (2005 à 2011), les éventuelles erreurs ont été corrigées et les données recueillies tardivement ont toutes pu être intégrées à la base. Suite à cette actualisation, les indicateurs SIBA ont été mis à jour (2005 à 2011).

II) Résultats

En 2012, 318 sites suivis en Alsace ont été retenus pour le calcul de l'indicateur. Cependant, comme cela a été le cas les années précédentes, toutes les données annuelles n'ont pas pu être recueillies avant le 31 décembre. Celles-ci nous parviendront au court de l'année 2013 et le présent bilan sera alors actualisé.

L'écart entre le nombre de sites suivis dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin se creuse encore en 2012 :

- 65,83% des sites suivis sont situés dans le Bas-Rhin
- 34,17% sont situés dans le Haut-Rhin

a) Calcul de l'indicateur pour la région Alsace en 2012

L'indicateur pour l'Alsace en 2012 est de 77,99%.

Sur les 318 sites suivis, 248 étaient actifs, c'est-à-dire fréquentés par le blaireau. Rappelons qu'un terrier est dit « actif » si l'on décèle des indices de présence à proximité, tels que coulées, gouttières, empreintes, latrines ou encore des déblais récents.

Sur l'ensemble des terriers suivis, 52 sites (soit 16,35%) présentaient des traces de dérangement ou de destruction de l'animal ou de son habitat. Ce chiffre est plus élevé qu'en 2011 (15,86%).

b) Calcul de l'indicateur pour le département du Bas-Rhin en 2012

L'indicateur pour le Bas-Rhin en 2012 est de 83,25%.

209 sites ont été suivis en 2012 dans le Bas-Rhin. 174 d'entre eux étaient occupés par le blaireau et 28 ont fait l'objet de dérangement ou de dégradation, soit 13,40% (14,33% en 2011).

c) Calcul de l'indicateur pour le département du Haut-Rhin en 2012

L'indicateur pour le Haut-Rhin en 2012 est de 67,89%.

109 sites ont été suivis dans le Haut-Rhin. 74 de ces complexes ont été jugés actifs et 24 d'entre eux ont subi des perturbations (22,02% en 2012 contre 21,00% en 2011).

III) Analyse des résultats

a) Evolution des taux d'occupation et des traces de dérangement des terriers depuis 2005

		Nombre total de terriers suivis	Sites présentant des traces d'occupation		Sites présentant des traces de dérangements ou de destructions	
			Taux d'occupation	Evolution par rapport à l'année précédente (baisse - ; hausse +)	Taux de dérangement	Evolution par rapport à l'année précédente (baisse - ; hausse +)
2005	Bas-Rhin	115	79,13%	/	33,04%	/
	Haut-Rhin	49	97,96%		16,33%	
	Alsace	164	84,76%		28,05%	
2006	Bas-Rhin	137	75,18%	-	21,17%	-
	Haut-Rhin	68	88,24%	-	22,06%	+
	Alsace	205	79,51%	-	21,46%	-
2007	Bas-Rhin	180	80,56%	+	28,89%	+
	Haut-Rhin	80	73,75%	-	20,00%	-
	Alsace	260	78,46%	-	26,15%	+
2008	Bas-Rhin	201	81,59%	+	21,39%	-
	Haut-Rhin	102	79,41%	+	28,43%	+
	Alsace	303	80,86%	+	23,76%	-
2009	Bas-Rhin	236	85,17%	+	13,14%	-
	Haut-Rhin	164	78,05%	-	11,59%	-
	Alsace	400	82,25%	+	12,50%	-
2010	Bas-Rhin	239	83,68%	-	15,48%	-
	Haut-Rhin	160	76,88%	-	22,50%	+
	Alsace	399	80,95%	+	18,30%	+
2011	Bas-Rhin	316	82,28%	-	14,87%	-
	Haut-Rhin	78	76,92%	+	21,79%	-
	Alsace	394	81,22%	+	16,24%	-
2012	Bas-Rhin	189	83,68%	+	13,68%	-
	Haut-Rhin	86	67,44%	-	19,77%	-
	Alsace	275	78,62%	-	15,58%	-
2010	Bas-Rhin	247	83,81%	/	15,79%	/
	Haut-Rhin	217	77,88%		19,35%	
	Alsace	464	81,03%		17,46%	
2011	Bas-Rhin	335	82,99%	-	14,33%	-
	Haut-Rhin	100	77,00%	-	21,00%	+
	Alsace	435	81,61%	+	15,86%	-
2012	Bas-Rhin	209	83,33%	+	13,33%	-
	Haut-Rhin	109	67,89%	-	22,02%	+
	Alsace	318	78,06%	-	16,30%	+

Tab 1 : Evolution des taux d'occupation et des perturbations des terriers entre 2005 et 2012

La partie noire du tableau correspond aux résultats obtenus grâce à l'ancienne méthode (uniquement les terriers principaux de plaine étaient pris en compte) et la partie verte correspond à la nouvelle méthode employée depuis 2010 (tous les terriers suivis et tous les milieux sont considérés).

b) Taux d'occupation des terriers en 2012

A l'échelle régionale, le taux d'occupation des terriers a encore diminué cette année par rapport aux années précédentes. En effet le taux d'occupation sur l'ensemble de l'Alsace est passé de 81,61% en 2011 à 78,06% en 2012. A l'échelle départementale cette baisse est constatée pour le Haut-Rhin également. Seuls 67,89% des sites suivis sont occupés par le blaireau en 2012 dans ce département, alors que 77,00% étaient actifs en 2011. Pour le Bas-Rhin, les sites étudiés sont globalement plus fréquentés par le blaireau (83,33% en 2012)

que pour le Haut-Rhin. On y constate a contrario une légère hausse du taux d'occupation par rapport à l'année dernière (82,99% en 2011).

Il est difficile de donner une explication certaine à cette tendance à une diminution de l'activité des sites. Le Blaireau eurasien fait face à différentes menaces : la dégradation des milieux naturels, la fragmentation du territoire, la mortalité routière, la chasse ou encore les destructions illégales. Le taux de dérangement ou de destruction sur les sites a augmenté en 2012 à l'échelle de l'Alsace : 15,86% en 2011 et 16,30% en 2012. L'augmentation des dérangements s'observe aussi pour le Haut-Rhin (21,00% en 2011 et 22,02% en 2012), mais les perturbations ont diminuées dans le Bas-Rhin (14,33% en 2011 et 13,33% en 2012).

Il existe une réelle différence entre les deux départements alsaciens concernant les différents paramètres étudiés. En effet, la proportion de sites actifs est plus élevée dans le Bas-Rhin alors que le taux de dérangements y est moindre. Et ces deux paramètres évoluent dans un sens favorable en 2012 (augmentation du taux d'occupation et diminution de celui des dérangements) contrairement au Haut-Rhin. Cette différence ne peut s'expliquer uniquement par le plus grand nombre de terriers suivis dans le Bas-Rhin.

Cependant à l'échelle régionale, la diminution du nombre de sites actifs déjà mise en évidence l'année dernière, associée à une augmentation des dérangements doit inciter le GEPMA et tous les observateurs à une vigilance accrue.

c) Causes de dérangement en 2012

Les observateurs ont identifié les différents dérangements constatés aux abords des terriers. Ceux-ci sont plus ou moins importants, amenant régulièrement une baisse d'activité sur le site ; parfois de nouvelles gueules peuvent être recreusées quelques mètres plus loin mais il arrive que le complexe soit tout simplement abandonné.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Activités cynégétiques (agrainage, piégeage) ou activités agricoles (labour...)	21,74%	13,64%	13,23%	20,84%	8,00%	14,63%	15,15%	7,41%
Autres activités humaines : urbanisation, promeneurs, quads...	15,22%	9,09%	10,75%	13,88%	12,00%	20,73%	21,21%	16,67%
Obstruction volontaire des gueules	21,74%	31,81%	23,52%	22,24%	36,00%	25,61%	18,18%	31,48%
Poison (ancienne bombe chloro...)	2,17%	9,09%	13,00%	1,38%	2,00%	1,22%	4,54%	5,55%
Risques naturels (effondrement, inondation...)	6,52%	4,55%	4,00%	1,38%	6,00%	3,66%	9,09%	1,85%
Travaux forestiers	19,57%	15,91%	25,00%	37,51%	36,00%	29,28%	30,30%	14,81%
Nature de la cause non renseignée	13,04%	15,91%	10,50%	2,77%	0,00%	4,87%	1,51%	22,22%

Tab 2 : Evolution des taux de dérangements depuis 2005

En 2012, les perturbations des complexes dues aux activités cynégétiques ou agricoles, aux activités de loisirs, à l'urbanisation et aux travaux forestiers ont fortement diminué. A l'inverse, on observe une augmentation importante des obstructions volontaires des gueules

(18,18% en 2011 et 31,48% en 2012). A noter que cette année, de nombreux observateurs n'ont pas renseigné la nature des perturbations.

Les activités cynégétiques concernent principalement la pose de pièges à l'entrée des gueules. Ces collets visent généralement les renards (classés sur la liste des espèces dites « nuisibles » sur l'ensemble de l'Alsace et donc piégeables) qui cohabitent très régulièrement avec les blaireaux. Cependant ces pièges non sélectifs peuvent provoquer des destructions directes sur les populations de blaireaux. Rappelons que le blaireau est toujours inscrit sur la liste des espèces « chassables » dans le Haut-Rhin, mais qu'il a été retiré de cette liste en 2004 dans le Bas-Rhin. Le piégeage de l'espèce est par conséquent interdit (en Alsace mais également sur l'ensemble du territoire français). Les associations de protection de l'environnement sont très réactives face à la destruction illégale de l'espèce, ce qui peut potentiellement expliquer la baisse de ce type de perturbation.

Les activités agricoles peuvent constituer une cause de dérangement importante. Cependant ces perturbations sont généralement involontaires. En effet, il arrive que les blaireaux creusent une ou plusieurs gueules à proximité d'une parcelle cultivée voire même au milieu de la culture. Il s'agit le plus souvent de terriers secondaires, permettant au blaireau l'accès et l'exploitation facilitée d'une ressource alimentaire ponctuelle. Cela peut entraîner des déblais dans les champs ou sur les chemins avec parfois une fragilisation du sol, en particulier pour les coteaux plantés de vignes. Toutefois les dégâts occasionnés par les blaireaux restent très faibles (18 cas en 2011 et 14 en 2012). Les dérangements sur ces terriers « mal placés » ne sont généralement pas volontaires mais issus d'un travail agricole, tels que la fauche très proche des gueules ou le labour. De plus, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace ont mis en place un pôle médiation faune sauvage au travers duquel de nombreux conseils sont apportés aux agriculteurs notamment. Au vu des résultats précédents (baisse des dérangements provoqués par les activités agricoles), nous pouvons supposer que cette action d'information et de sensibilisation est efficace et que des solutions sont apportées pour concilier éthique animale et besoins humains.

La présence humaine occasionne souvent des dérangements, que ce soit à cause de l'urbanisation (cette année, un site a été dérangé par le chantier LGV par exemple) ou bien du développement des structures de loisirs : création d'un chemin de randonnée, bitumage d'une piste cyclable, fouilles archéologiques amateurs...

Lors des travaux forestiers, il est courant que des branches ou des grumes se retrouvent sur le complexe et obstruent des entrées existantes ou bien provoquent l'effondrement d'un terrier. En 2012, ces perturbations sont relativement faibles par rapport à l'année précédente (30,30% en 2011 et 14,81% en 2012). Cette diminution pourrait être le résultat de conventions ou chartes de partenariats signées entre l'Office National des Forêts et les différentes associations naturalistes alsaciennes.

L'obstruction volontaire des gueules au moyen de divers matériaux tels que des pierres, des branches, de la terre ou encore des pieux, constitue la principale cause de perturbation (31,48%). Ces actes montrent les problèmes de cohabitation toujours actuels entre l'homme et le blaireau.

Les empoisonnements forment une part significative des perturbations (5,55% en 2012 et 4,54% en 2011). Cependant, il est important de préciser que ce ne sont pas des empoisonnements récents : de vieilles bombes de chloropicrine sont retrouvées devant les gueules. Celles-ci ont été utilisées il y a plusieurs années lors des campagnes de gazage contre le renard et ont récemment été remontées en surface par les activités de terrassement du blaireau.

Pour conclure, ces résultats pour l'année 2012 devraient légèrement varier lorsque l'ensemble des données aura été récolté. Pour la réalisation de ce bilan, seul 63% des observateurs avaient retourné leurs données. L'indicateur 2012 sera donc recalculé l'année prochaine, pour plus de précisions.

IV) Indice de l'indicateur

	Année de référence 2005	Indice 2005	Indice 2006	Indice 2007	Indice 2008	Indice 2009	Indice 2010	Indice 2011	Indice 2012
Alsace	Indice (Alsace) = 89,3	1	0,95	0,93	0,95	0,96	0,94	0,95	0,92
Bas-Rhin	Indice (67) = 85	1	0,95	1,01	1,02	1,06	1,04	1,02	1,04
Haut-Rhin	Indice (68) = 93,6	1	0,93	0,76	0,81	0,8	0,78	0,79	0,69

Tab 3 : Valeur des indices M4-Blaireau européen pour les années 2005 à 2012 selon l'ancienne méthode

	Année de référence 2010	Indice 2010	Indice 2011	Indice 2012
Alsace	Indice (Alsace) = 81,03	1	1,01	0,96
Bas-Rhin	Indice (67) = 83,81	1	0,99	1
Haut-Rhin	Indice (68) = 81,13	1	0,99	0,87

Tab 4 : Valeur des indices M4-Blaireau européen pour les années 2005 à 2012 selon la nouvelle méthode